

CITRONNIER

(export du DFSM au 17/05/2026 à 01:53)

[1] CITRONNIER Agriculture - Agronomie

nom masc.

Étymologie FEW II-1, 720a : citrus

Définition Arbre qui donne des citrons* tout au long de l'année et qui a besoin de chaleur pour être cultivé avec profit.

Notes

- syn Note encyclopédique

En ancien français, le terme *citron* désigne le 'cédrat' ou le 'citron'. Le texte de Pietro de' Crescenzi évoque le 'cédratier' et non le 'citronnier'. Taxinomie moderne pour le cédratier: *Citrus medica* L. (famille: Rutaceae).[F. Vigneron]

Citations

- Le citronnier est un arbre bien congneu et assez commun. Il desire l'air chaut et si ne se esjoïst de terre arrousee et pres de la mer et ou humeur habonde. Il demande terre de tendre nature ; toutesvoyes se aucun le veult mettre en froide contree, qu'il le mette en lieu garni de parois ou au regard de midi. Et ou temps de yver on le doit couvrir de aigre feurre. Et quant l'esté sera retourné, l'arbre sera desnüé et seur.
Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx*, 10227, 1373, V, chap. 10, fol. 112r.